

**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU S.D.I.S 63**

Séance ordinaire du 29 novembre 2018

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 3
Nombre de membres présents à la séance : 19	Nombre de votants : 17
Date de la convocation : 15 novembre 2018	

N° 10

Rapport d'orientation budgétaire 2019

**Evolution des ressources, des charges prévisibles,
des investissements pluriannuels, de la structure de la dette**

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le 29 novembre à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'assemblée du conseil départemental, sous la présidence de M. Jean-Yves GOUTTEBEL, président du conseil d'administration du SDIS 63.

PRESENTS :

Membres ayant voix délibérative :

- M. BACQUET, M. BETENFELD, M. BOILON, M. BRUGIERE, Mme CHEVALDONNE, M. CUZIN, Mme DAFFIX-RAY, Mme DALET, M. DUMAS, Mme DURON, Mme LAGARDE, Mme MALTRAIT, M. PETEL, M. PERRET, M. POUGET, Mme PRUNIER.

Membres ayant voix consultative :

- Mme BONY, Mme BRIAT.
- Sapeurs-pompiers : Colonel Hors-Classe RIVIERE, Docteur TAILLANDIER.
- Sapeurs-pompiers élus : Sergent-chef BERARD, Lieutenant COLLAY, Lieutenant GRIMALDI, Commandant PROVOT.

Membre de droit :

- M. CAROL : Directeur de cabinet de la Préfète du Puy-de-Dôme.
- M. MATHIEU : Payeur départemental.

EXCUSES :

- Titulaires : M. DESFORGES, M. CHAUVIN, M. GUILLAUME, M. GRAND, M. MORVAN, M. PASCIUTO, Mme. PICARD, M. RODIER, M. VINZIO.
- Suppléants : M. BALDY, M. BOYER, M. BOYER J-M, M. CHANAL, M. DANIEL, M. GAY, M. COUPAT, Mme MANUBY, Mme MARCHIS, M. MONEYRON, M. PELOU, M. PRONONCE, M. SAUVADE, Mme SERIN, M. SOUCHAL, Mme TROQUET, M. VIALLEFONT.
- Sapeurs-pompiers élus : Adjudant-chef BASSE, Sergent-chef BOREL, Capitaine RODARY.

Comme prévu par les textes, le conseil d'administration du SDIS est appelé à débattre sur les orientations budgétaires et sur l'évolution des ressources et des charges prévisibles du SDIS au cours de l'année à venir.

Il est proposé de débattre sur les orientations exposées dans le document annexe reprenant les contraintes financières, les perspectives ainsi que la prospective budgétaire du SDIS63.

Ce rapport a reçu un avis favorable de la commission des finances et du Bureau.

DELIBERATION

Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- **de débattre sur les orientations budgétaires 2019 et sur l'évolution des ressources et des charges prévisibles.**
-

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le **05 DEC. 2018**

*Le président du Conseil
d'administration du SDIS,*


Jean-Yves GOUTTEBEL

Accusé de réception en préfecture
063-286300017-20181129-18_03917-DE
Date de télétransmission : 11/12/2018
Date de réception préfecture : 11/12/2018